

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25163541***

le,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur**11 DEC. 2025**

Greffe

N° d'entreprise : **0476 887 731****Nom**(en entier) : **MULTIVISION SCREENS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue de la Marcelle, 3 à 5030 GEMBLoux****Objet de l'acte : Démission d'un administrateur délégué - Nomination**

Ce 5 décembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire s'est réunie et a décidé d'acter la démission de la SRL GHIGNY MANAGEMENT, dont le représentant permanent est Monsieur Jean-Baptiste GHIGNY, de son mandat d'administrateur délégué de la société, avec effet immédiat.

Réunis concomitamment à l'assemblée générale, les trois administrateurs, représentés par leur représentant permanent, prennent connaissance du contenu de la lettre de démission de la SRL GHIGNY MANAGEMENT, dont le représentant permanent est Jean-Baptiste Ghigny, par laquelle il démissionne de son mandat d'administrateur-délégué de la Société, avec effet à dater de ce jour.

Les administrateurs décident de mettre fin avec effet immédiat à l'ensemble des mandats de la SRL GHIGNY MANAGEMENT et de Jean-Baptiste Ghigny.

Ils décident ensuite à l'unanimité de désigner comme délégué à la gestion journalière :

-la société à responsabilité limitée « MALCOURANT PIERRE MANAGEMENT », ayant son siège à 5140 TONGRINNE, Rue de Balâtre 4, immatriculée à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0787.592.092, dont le représentant permanent est Monsieur Pierre MALCOURANT, domicilié à la même adresse;

L'organe d'administration de la société est dès lors composé des administrateurs suivants :

-la société à responsabilité limitée « POWIS PATRICK MANAGEMENT », administrateur délégué dont le représentant permanent est Monsieur Patrick POWIS de TENBOSSCHE ;

-la société à responsabilité limitée « MALCOURANT PIERRE MANAGEMENT », administrateur délégué, dont le représentant permanent est Monsieur Pierre MALCOURANT ;

-la société à responsabilité limitée « MeCADesign », administrateur dont le représentant permanent est Monsieur Louis-Philippe du JARDIN.

Monsieur Simon DEFOSSÉ est mandaté, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à l'accomplissement des formalités légales et administratives en relation avec les décisions prises, notamment pour poser à titre individuel, tous les actes et signer tous les documents (entre autres, les formulaires I et II) en vue de faire publier les présentes décisions aux annexes du Moniteur belge.

Simon DEFOSSÉ,
Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2025 - Annexes du Moniteur belge